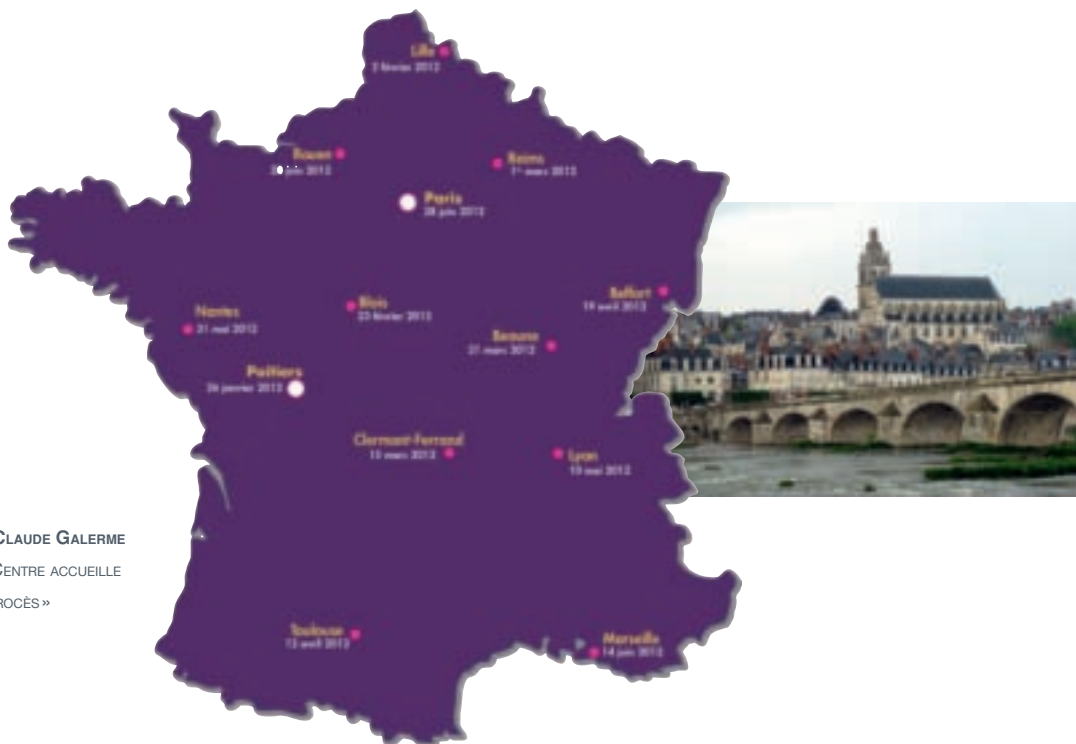


# Comment la Région Centre s'approprie le « PROCÈS » DU 23 FÉVRIER



JEAN-CLAUDE GALERME  
L'UR CENTRE ACCUEILLE  
« LE PROCÈS »



« Avec ses 55 000 habitants, Blois est une des plus petites villes du tour de France de la CFE-CGC », pose tout de suite Jean-Claude Galerne, le président de l'union régionale Centre. Et si le choix de l'UR s'est porté sur cette belle cité dont le château fut résidence de sept rois et de dix reines de France, c'est pour maintenir un équilibre avec les grandes villes environnantes, en l'occurrence Orléans et Tours. « Il faut que les territoires existent, rappelle Jean-Claude Galerne, ne pas « servir » que les métropoles. C'était aussi l'occasion de valoriser toute la dimension historique de cette ville située à quelques kilomètres des châteaux de la Loire et prisée par les touristes. » Question de respecter une forme d'équité aussi : « Sur l'axe ligérien, nous avons déjà accueilli plus de 800 personnes à Tours lors de la convention des Prud'hommes en 2007. Et le Retraiton s'est effectué à Orléans. »

Chacun son tour, en somme, dans la cinquième région industrielle de France où le militantisme reste fortement corrélé à l'industrie : « Un quart de nos adhérents relève de la branche métallurgie, même si l'on note une montée des fédérations du tertiaire ». En outre, la région Centre est « une de celles qui se

développent le plus en nombre d'adhésions par le biais des présidents d'union départementales et de leurs équipes ». Un développement « exogène » (via les UR et les UD), pour reprendre le mot de Jean-Claude Galerne, complémentaire à celui « endogène » (au sein des entreprises, via les fédérations »).

La nécessité de développement entraîne le choix du « Procès ». « Il faut qu'on existe ! La réforme de 2008 est passée par là ! Elle nous oblige à une grande vigilance et à être plus présents sur le terrain. Dire : non, on ne participe pas au « Procès », c'est laisser aux autres le soin de faire de la notoriété. Certes, nous sommes présents dans les ins-



## Un dispositif local aux petits oignons

Pour l'événement du 23 février, l'union régionale et l'union départementale du Loir-et-Cher, emmenée par son président Manuel Martinez, ont apporté quelques petites retouches au dispositif national. La salle, d'abord, a été choisie entre autres en fonction de son accès routier. Il s'agit de la salle Cap'Ciné située dans la zone des Onze Arpents. Une salle modulable avec un grand hall permettant de placer les exposants, un grand parking et un accès facile par la 4-voies avec une sortie d'autoroute à 1,5 km. L'accès final étant fléché par la CFC-CGC. Autre réglage « ne collant pas aux salons parisiens ! », comme dit Jean-Claude Galerne avec le sourire : le cocktail dinatoire a été placé avant la pièce de théâtre pour tenir compte du fait que celle-ci se termine après 22h, qu'il y a des invités qui repartent en car ou en automobile et que certains auront à faire jusqu'à une centaine de kilomètres. « Souper après le théâtre, c'est pas notre truc ! » Voilà une bonne réplique de théâtre !



WWW.LEPROCES.FR

tances, aux Prud'hommes, à la MSA, dans les chambres d'agriculture... Et cela aurait pu être une manifestation plus classique. J'avoue que la forme au départ m'a surpris et qu'il a fallu l'adapter à notre territoire plutôt rural et étendu » (voir encadré).

### Un branle-bas de combat

Au final, cela a donné l'occasion d'un branle-bas de combat pour les

militants. La priorité des invitations a été laissée aux non-syndiqués qui pourraient être sympathisants, charge aux DS de les détecter dans les entreprises, ainsi qu'aux personnes inscrites sur les listes CFE-CGC aux Prud'hommes. Autre cible : les adhérents non militants, « pour essayer de leur donner envie d'aller plus loin ». Sans oublier le fait de motiver directement les DS dans les entreprises, « en leur rappelant que le syndicalisme est en

danger », martèle le président de l'union régionale, surtout dans un pays où il y a déjà très peu d'adhérents parmi les quatre millions de cadres : « **Que se passerait-il si le syndicalisme n'existait plus ?** Qui se battrait pour empêcher qu'on continue à faire les poches des classes moyennes ? »

Aux notables d'entendre ce discours et de comprendre l'enjeu du « Procès » : les gens de la CGPME, du MEDEF, de l'UPA, « que l'on rencontre régulièrement via le CES régional et qui seront là » ; aux politiques invités à prendre la mesure du sujet : deux réponses de députés sont acquises, mais l'UR compte surtout vivement sur la présence de Nicolas Perruchot, l'ex-maire de Blois, réputé faire des misères aux syndicats. « En tant que député, il a déposé un projet de loi sur le financement des syndicats. Cela nous intéresse qu'il vienne, qu'il nous éclaire, c'est pourquoi il a fait l'objet d'un courrier particulier ». Voilà comment on saisit à bras-le-corps une initiative nationale. ■